Yzico lance un accompagnement dédié à la déclaration PASRAU pour le télétravail transfrontalier

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Octobre 2025

Dans le contexte croissant du télétravail transfrontalier, le respect des obligations légales demeure un défi pour de nombreuses entreprises et travailleurs frontaliers. Face à cette complexité, **Yzico** annonce la mise en place d'un **accompagnement sur mesure** pour aider les chefs d'entreprise à **maîtriser la déclaration des revenus en France et sécuriser leur conformité fiscale**.

Un besoin né du terrain

Depuis 2023, les règles fiscales applicables aux activités transfrontalières ont profondément évolué. Ce changement s'est rapidement traduit sur le terrain par une multiplication de cas pratiques.

« L'an dernier, un cabinet luxembourgeois nous a confié un premier dossier lié au télétravail transfrontalier, puis un avocat fiscaliste nous en a adressé un deuxième. Puis un troisième… C'est cette répétition de cas concrets qui nous a amenés à réfléchir à un accompagnement dédié à l'activité transfrontalière et à la gestion du PASRAU. »

Adeline PETER — Manager service social, manager Service Social à Metz

Cette expérience terrain a confirmé l'urgence d'un service structuré et pérenne pour accompagner les entreprises et travailleurs concernés.

Découvrir l'accompagnement dédié : Déclaration PASRAU – Activité transfrontalière - Yzico

Une expertise précise sur un sujet complexe

Le dispositif PASRAU impose aux travailleurs effectuant du télétravail transfrontalier de respecter certaines obligations déclaratives envers les institutions sociales et fiscales de leur pays de résidence ou d'emploi. L'objectif est d'éviter les doubles prélèvements, de clarifier les droits aux prestations sociales et d'assurer la conformité réglementaire.

Toute erreur ou omission dans cette déclaration peut entraîner des redressements ou des litiges avec les organismes concernés. Pourtant, la complexité juridique — entre législations nationales, conventions bilatérales et règlement européen — constitue un obstacle majeur pour les entreprises comme pour les travailleurs.

« Nous sommes peu d'acteurs à répondre à ce type de missions, car elles impliquent des règles internationales et une réelle expertise. Aujourd'hui, nous accompagnons les entreprises dans le respect des règles fiscales françaises. »

Claire LANG — Manager service social à Haguenau

Grâce à son **pôle International**, Yzico mobilise une **équipe pluridisciplinaire** (experts-comptables, juristes, fiscalistes et spécialistes RH) pour offrir un **accompagnement complet, de proximité et sécurisé**, à la croisée du droit social et de la fiscalité internationale.

A propos d'YZICO :

Depuis près de 60 ans, notre entreprise est au service des entreprises de toutes tailles, des associations, du secteur public, des professions libérales, etc. Yzico c'est 23 implantations dans le grand Est et à Paris et également membre de France Défi, premier groupement français d'experts-comptables indépendants. **Anticiper, conseiller, et accompagner** le dirigeant dans un monde en perpétuel mouvement constitue l'ADN de notre entreprise. www.yzico.fr

Contact & coordonnées :

Anne-Sophie FERNANDES CRUZ
Responsable communication asfernandescruz@yzico.fr